

Avis et recommandations

Alternative à la suppression de la commission
nationale d'expertise des licences professionnelles

Avis et recommandations

Alternative à la suppression de la commission nationale d'expertise des licences professionnelles

Le Comité de suivi de la licence et de la licence professionnelle (CSL-LP), réuni en séance du 27 novembre 2014, a été alerté par les représentants du monde socio-économique sur les conséquences de la suppression de la Commission nationale d'expertise des licences professionnelles (CNE-LP).

Si l'évaluation *a posteriori* des licences professionnelles effectuée par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) associe bien les représentants du monde socio-économique, il n'en est pas de même pour les demandes de création de nouvelles licences professionnelles (évaluation *a priori*), qui relèvent maintenant du processus d'accréditation des établissements.

Le CSL-LP s'associe à l'inquiétude de ne plus disposer de cette double expertise et demande à la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) de bien vouloir mettre en place, dans le cadre du processus d'accréditation des établissements, comme pour les créations « hors vague », un dispositif permettant de corriger ce manque, qui va à l'encontre de l'essence même des licences professionnelles et de leur co-construction pédagogique.